

Image not found or type unknown



Procédure de distribution après liquidation de biens

Par **Hugo49**, le **20/07/2020** à **16:19**

Lorsqu'un dépôt de l'état de collocation est publié au Bodacc, la validité de l'inscription bénéficiant à un créancier, est elle gelée à ladite date ou, ce dernier doit il se préoccuper du renouvellement de l'inscription pour éviter que celle ci ne soit périmée à la date effective de la remise des fonds ?

Merci pour votre réponse .

H.B.